CAMFiC
societat catalana de medicina familiar i comunitària

Infiltrations

Une infiltration est une injection dans la zone d'insertion d'un tendon ou dans une articulation douloureuse. L'injection contient un corticoïde (un anti-inflammatoire très puissant) et, parfois, un anesthésique local. En appliquant le médicament directement sur la zone douloureuse, l'infiltration agit de manière précise, évitant ainsi la prise de comprimés ou d'autres traitements. Cela permet d'augmenter l'efficacité et de réduire les effets secondaires.

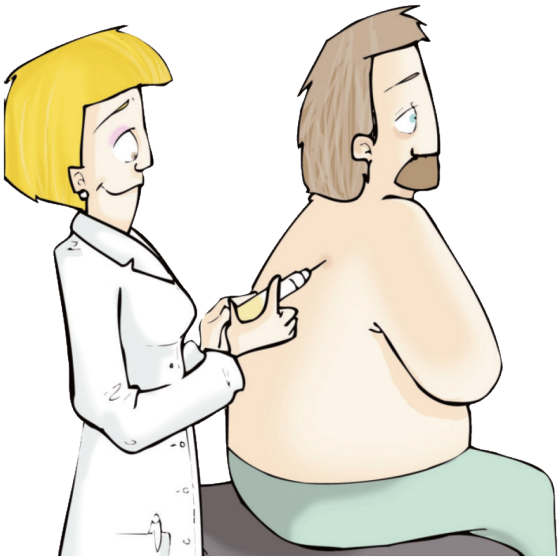

Les infiltrations sont une technique largement éprouvée, puisqu'elles sont utilisées depuis 1951, et sont très efficaces pour traiter des pathologies telles que les douleurs à l'épaule, l'épicondylite (mieux connue sous le nom de *tennis elbow*), le canal carpien, le doigt à ressort, la trochantérite et d'autres maladies de l'appareil locomoteur. Il s'agit d'une procédure simple et rapide (2 à 3 minutes), très peu douloureuse et qui ne nécessite aucune préparation préalable. Elle peut être réalisée par votre médecin traitant dans votre centre de santé.

En général, 1 ou 2 infiltrations suffisent pour améliorer ou résoudre le problème. Si nécessaire, elles peuvent être répétées.

Les effets indésirables des infiltrations sont rares et généralement légers. Dans certains cas, une légère douleur peut apparaître au niveau du site de ponction quelques heures après l'infiltration. Dans ce cas, vous pouvez prendre du paracétamol. Plus rarement, des lésions telles qu'une hypopigmentation (perte de couleur de la peau) ou une atrophie cutanée (perte d'épaisseur) peuvent apparaître, mais elles disparaissent complètement.

Un hématome peut également apparaître dans certains cas. Un effet secondaire plus grave, mais très rare, est l'infection locale, qui se manifeste par de la fièvre, des douleurs, des rougeurs et un gonflement au niveau de la zone d'injection. Dans ce cas, il convient de consulter un médecin. Chez les patients diabétiques, une augmentation du taux de glucose dans le sang peut être observée dans les jours suivant l'injection.

Conseils aux patients ayant reçu une infiltration

Ne faites pas d'efforts importants avec le membre où vous avez reçu l'infiltration pendant les 24 heures suivant l'injection.

Consultez rapidement votre médecin si, après 24 à 48 heures, vous avez de la fièvre et que la zone de l'infiltration est chaude et rouge.

Quand une infiltration ne peut-elle pas être pratiquée ?

- En cas de diabète mal contrôlé.
- En cas d'infection de l'articulation ou de la zone à infiltrer.
- En cas de prothèse de l'articulation concernée.
- En cas d'allergie aux corticoïdes ou aux anesthésiques locaux.

Si vous prenez des anticoagulants, l'infiltration peut être pratiquée en suivant les indications de votre médecin.

Auteurs : Tey Barraquer et Xavier Mas. Groupe de rhumatologie de la CAMFiC (section « Parties molles »).
Révision scientifique : Groupe de rhumatologie de la CAMFiC
Révision éditoriale : Groupe d'éducation sanitaire de la CAMFiC
Traduction : Quasar Serveis d'Imatge
Illustration : Verònica Monterde